



## Succession avec 5 enfants

Par Rophann, le 29/05/2022 à 06:53

Succession avec 5 enfants dont 1 décédé mais laisse une fille)

Le testament peut il favoriser cette petite-fille de 40 ans au détriment de ses 4 tantes et oncle ?

Quelles seront leurs parts respectives ?

La petite-fille ayant tout fait pour être seule beneficiaire de l'assurance vie et avoir les clés de la maison des grands parents ?

[quote]

**les conditions générales d'utilisation du site indiquent que les messages doivent comporter des formules de politesse !!!**

[/quote]

Par Marck.ESP, le 29/05/2022 à 09:21

Bonjour

[quote]

Le testament peut il favoriser cette petite-fille de 40 ans au détriment de ses 4 tantes et oncle ?[/quote]

Oui, dans la limite de la quotité disponible, soit 25% de la succession.

[quote]

Quelles seront leurs parts respectives ?[/quote]

Si cette possibilité était utilisée au maimum, cela reviendrait donc à cette répartition.

-40% pour la nièce favorisée

-15% pour chacun des 4 autres enfants